



LE 1^{ER} FÉVRIER 2010

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue au Centre communautaire de Beupré, 3 rue de Fatima Est, lundi, le 1^{er} février 2010 à 20 h, à laquelle sont présents:

M. Jean-François Duclos, conseiller
M. Éric Desaulniers, conseiller
M. Serge Simard, conseiller
Mme Lise Pelletier, conseillère
M. Pierre Renaud, conseiller

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Pierre Renaud, maire suppléant.

Également présents: Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe
M. Roch Lemieux, directeur général et trésorier

Absences motivées : M. Michel Paré, maire
M. Pierre Carignan, conseiller

4712-010210 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

4713-010210 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 JANVIER 2010**

Il est proposé par Monsieur Jean-François Duclos, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 janvier 2010.

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, la Greffière est dispensée d'en faire la lecture.

4714-010210 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 JANVIER 2010**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Jean-François Duclos et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 janvier 2010.

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, la Greffière est dispensée d'en faire la lecture.

4715-010210 **ADOPTION DES COMPTES**

Il est proposé par Monsieur Jean-François Duclos, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'adopter les comptes suivants :

Numéros 1000076 à 1000112	53 161,62 \$
Numéros 1000113 à 1000118	46 166,87 \$
Numéros 1000119 à 1000153	63 378,00 \$

4716-010210 **ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 1125**
(Règlement d'emprunt - Faubourg de la Crête)

Il est proposé par Monsieur Jean-François Duclos, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'adopter le Règlement no 1125 intitulé « Règlement décrétant des travaux municipaux pour l'installation de lampes de rues, pavage et bordures de rues dans le cadre du projet « Faubourg de la Crête Phase III » comportant une dépense et un emprunt n'excédant pas 343 000 \$, remboursable en vingt (20) ans.

4717-010210 **DEMANDE DE SUBVENTION – FÊTE NATIONALE**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement d'autoriser le maire, M. Michel Paré, à faire toutes les démarches nécessaires pour l'obtention de subventions dans le cadre de l'organisation de la Fête Nationale auprès des différents organismes et/ou ministères.

4718-010210 **MAISON DES JEUNES – AIDE FINANCIÈRE**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Jean-François Duclos et résolu unanimement de verser la somme de 9 000 \$ à la Maison des Jeunes à titre d'aide financière pour l'année 2010.

4719-010210 **CESSION DU BARRAGE BÉLANGER À M. GILLES SIMARD**

ATTENDU que le barrage Bélanger n'est plus utilisé depuis la construction de l'usine d'eau potable;

ATTENDU que la Ville n'a plus d'avantage à le conserver;

ATTENDU que M. Gilles Simard devra s'engager à le céder prioritairement à la Ville s'il devait s'en départir et ce, au prix payé pour l'acquisition;

ATTENDU que M. Gilles Simard s'engage à utiliser le barrage qu'à des fins personnelles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Jean-François Duclos et résolu unanimement de :

- a) céder pour la somme de 1,00 \$ le barrage Bélanger à M. Gilles Simard;
- b) d'autoriser un droit de passage;
- c) de mandater «Groupe Giroux» afin de procéder à l'opération cadastrale;

- d) d'autoriser M. Michel Paré, maire et Mme Johanne Gagnon, greffière à signer tous les documents nécessaires à la cession du barrage Bélanger;

4720-010210 **PONT SAULT À LA PUCE**

CONSIDÉRANT le report à quelques reprises de l'ouverture du pont de la rivière Sault-à-la-Puce situé sur l'avenue Royale par le ministère des Transports du Québec;

CONSIDÉRANT que dans une correspondance datée du 18 décembre 2009, le ministère des Transports du Québec informait la municipalité de Château-Richer que les travaux de reconstruction dudit pont étaient suspendus pour la période hivernale et que les opérations ne reprendraient qu'au printemps 2010;

CONSIDÉRANT que cette fermeture prolongée provoque des inconvénients à tous les utilisateurs de l'avenue Royale;

CONSIDÉRANT que l'avenue Royale constitue la seule voie de contournement s'il survenait un accident sur le boulevard Sainte-Anne à la hauteur de la rivière Sault-à-la-Puce;

CONSIDÉRANT que cette situation aurait pour effet d'empêcher toute circulation sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Jean-François Duclos, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement de demander au ministère des Transports du Québec de terminer, dans les plus brefs délais, les travaux de reconstruction dudit pont de la rivière Sault-à-la-Puce afin de permettre la réouverture de cette voie de contournement et éviter que la circulation sur le boul. Ste-Anne soit interrompue en cas de situation d'urgence.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Monsieur Éric Desaulniers qu'il y aura présentation à une séance ultérieure d'un règlement sur les systèmes d'alarmes.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Barrage Bélanger
- Règlement fausses alarmes

4721-010210 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement que la présente assemblée soit levée à 20 h 22.